



OFFRE FERME D'ACQUERIR UN BIEN IMMEUBLE

Le(s) soussigné(e)(s) :

Monsieur et/ou Madame :

La personne morale..... Valablement représentée par.....

Domicilié(e)(s) ou siège social

N° de téléphone/gsm/E-mail.....

Situation matrimoniale et régime

Assujetti TVA (si oui, indiquer le numéro de TVA).....

Notaire choisi en cas de vente.....

Ci-après dénommé(e)(s) « l'Offrant », s'engageant solidairement et indivisiblement aux obligations des présentes,

Déclare prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble situé à :

Commune :

Adresse précise :

Et à propos duquel, l'offrant déclare et confirme avoir reçu toutes les informations urbanistiques, administratives, financières ainsi que tous les documents utiles et obligatoires (PEB, informations environnementales, acte de base,...).

Le bien lui a été présenté par l'agence immobilière **PASIMMO SNC**

Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans accessoires, **sans garantie de contenance ni de vices cachés, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris** est fixé à :

•euros (en chiffres).....euros (en lettres)

Si l'offre est retenue par le vendeur, une garantie équivalente à 10 % du prix de vente sera versée à la signature du compromis de vente, le solde du prix étant payable à la signature de l'acte authentique de vente. Si le propriétaire vendeur s'opposait à la signature de l'acte authentique, pour quelque motif que ce soit, le montant versé sera intégralement remboursé à l'acheteur.

La présente offre est valable jusqu'au à midi, **et ne peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date.**

Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité. L'acceptation éventuelle de l'offre sera **valablement** notifiée à l'offrant dans le délai de validité de celle-ci par :

- E-mail :

- WhatsApp :

- Autre :

L'offrant ayant été parfaitement informé sur l'immeuble, la présente offre est émise sans réserve. **En cas d'acceptation de celle-ci, le transfert de propriété, des risques et la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique.**

En cas d'acceptation de l'offre, l'acquisition de l'immeuble se fera sous la condition suspensive de l'obtention par l'Offrant d'un financement hypothécaire en vue de la présente acquisition d'un montant maximum de _____ euros, aux conditions ordinaires du marché. A défaut d'avoir communiqué à PASIMMO par lettre recommandée déposée à la poste dans les **30 jours calendrier** de l'acceptation de la présente offre la preuve du refus de ce financement par au moins deux organismes financiers, la présente condition sera considérée comme remplie, et la vente devenue définitive, sous réserve de la réalisation d'éventuelle(s) autre(s) condition(s) suspensive(s). En cas de refus de financement, la présente offre sera sensée n'avoir jamais existé, et l'acompte ci-dessus déposé par les acquéreurs leur sera restitué.

Autre condition suspensive à laquelle la vente est soumise :
.....

En cas d'acceptation, les parties s'engagent, solidairement et indivisiblement le cas échéant, à signer un compromis de vente, qui conditionne le caractère parfait de la vente, dans les meilleurs délais.

L'attention des parties est également attirée sur le fait que si l'une d'elle venait à ne pas exécuter ses engagements, l'autre pourra, quinze jours après injonction adressée par lettre recommandée ou exploit d'huissier, soit poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire, soit considérer la vente comme résolue de plein droit. Dans les deux cas, la partie défaillante sera tenue de payer à l'autre partie, à titre d'indemnité, un montant fixé à 10 % du prix de vente, sauf à la partie préjudiciée à apporter la preuve qu'elle a, en fait, subi un préjudice plus important. De plus, la partie défaillante sera redevable à l'agence immobilière d'émoluments équivalents à 1,21 % du prix offert.

Ainsi dûment averti des implications et conséquences juridiques et financières de son offre, l'offrant déclare la confirmer.

Merci de joindre également votre carte d'identité RECTO/VERSO

Offre réalisée à, le

Signature(s) de tou(te)s les offrants, précédée(s) de la mention « *lu et approuvé* »

Les données personnelles transmises dans la présente offre le sont dans le respect du R.G.P.D et des obligations liées à la prévention du blanchiment. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter un dossier complet au vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. Dans l'éventualité où ladite offre ne serait pas retenue par le propriétaire, les informations transmises pourront être utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations sur le droit de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent consultées à l'adresse suivante : www.pas-immo.be

(*) = biffer la mention inutile

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire

SNC PASIMMO – Charles-Alexandre PASQUIER, gérant - Agent immobilier agréé IPI 504.641 - TEL : 0475/80.85.87

E-Mail : info@pas-immo.be Rue André Dumont n°12 à 1435 MONT-SAINT-GUIBERT

TVA BE 0760.677.661 – Compte honoraires : BNP-PARIBAS-FORTIS BE91 2100 6293 6076 Compte Tiers : BNP-PARIBAS-FORTIS BE90 0019 6112 9832 RC et cautionnement via AXA Belgium N°730.390.160.